

BULLETIN DE COTISATION ABONDEMENT

M./Mme

Fonction

Adhère et/ou abonde au nom de l'entreprise

A l'Association Initiative Argoat Goëlo pour l'année et joint au bulletin un chèque de : €
(Libellé à l'ordre d'*Initiative Argoat Goëlo*)

Dont :

1. COTISATION

- 50 € au titre de la cotisation annuelle (personne physique)
- 100 € au titre de la cotisation annuelle (personne morale)

2. ABONDEMENT

Un montant de €, réparti comme suit :

- € au titre de l'abondement au fond de prêt (1)
- € au titre de l'abondement au budget d'accompagnement (1)
- € qu'Initiative Argoat Goëlo peut librement affecter au fonds de prêt et/ou d'accompagnement (1)

(1) Grâce à l'obtention d'un **Agrément fiscal** dans le cadre de la loi sur le mécénat, Initiative Argoat Goëlo a la possibilité de faire bénéficier ses donateurs d'une **réduction d'impôts égale à 60%** du montant de la cotisation et/ou donation, dans la limite de 5 pour mille du chiffre d'affaires.

Fait à Le